

FINANCEMENT DE TRAVAUX FORESTIERS AVEC EDF |

EDF souhaite **soutenir les forêts françaises** et la filière Forêt- Bois pour faire face au changement climatique grâce à la mobilisation de **financements de travaux forestiers** avec des objectifs très ambitieux.

Pour cela, nous sommes à la recherche de terrains à boisser et à reboiser sur tout le territoire français et proposons des financements aux propriétaires souhaitant réaliser leurs travaux forestiers

- **Boisement sur terrain en friche**, non boisés depuis au moins 10 ans ;
- **Reboisement de forêts dégradées**, ayant subi un sinistre il y a moins de 5 ans (tempête, incendie ou dépérissement sanitaire)

Si vous êtes intéressé, que vous connaissez des propriétaires de terrains répondant aux critères ci-dessus ou bien si vous souhaitez en savoir plus sur notre démarche, je vous invite à me contacter par retour de mail ou directement par téléphone au 06 12 05 80 92.

Dans l'attente de votre retour !

VOTRE CONTACT



Thomas EVEN

Chargé de projet carbone forestier

Thomas-externe.even@edf.fr

06 12 05 80 92



Fabrice HERVE

Chargé de projet carbone forestier

Fabrice.herve@edf.fr

06 10 46 69 14

Lancez vos travaux
forestiers grâce au
financement carbone



Vous êtes propriétaire d'un terrain (minimum 0,5ha)

- Non boisé depuis au moins 10 ans
- Abritant une forêt en dépérissement ou ayant subi un sinistre datant de moins de 5 ans :
 - une tempête avec un taux de chablis ou de volis supérieur à 40% des tiges
 - un dépérissement sanitaire intense
 - un incendie où il est pertinent de reboiser (régénération naturelle impossible)

Et vous souhaitez réaliser un projet de reforestation ?
Contactez-nous !

En devenant notre partenaire vous vous engagez à

- Garantir l'état boisé de la parcelle durant 30 ans
- Doter la parcelle d'un document de gestion durable et en respecter les recommandations de manière responsable
- Fournir la documentation nécessaire à la certification carbone
- Garantir l'accessibilité de la parcelle à des audits de vérification et d'éventuelles actions de sensibilisation auprès des partenaires d'EDF

Les étapes de notre collaboration

1 SITUATION

Vous nous communiquez la situation de votre terrain : localisation, surface, état actuel, travaux envisagés

2 ENGAGEMENT

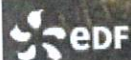
Une fois le projet validé, nous signons ensemble une convention de partenariat et d'engagement

3 FINANCEMENT

Nous trouvons le financeur et vous recevez sa contribution financière selon un échéancier planifié à l'avance

4 VERIFICATION

5 ans après travaux, un audit de vérification valide la bonne gestion du terrain et octroie les crédits carbone au financeur du projet



EDF valorise le service climatique rendu par les forêts

La forêt est un formidable réservoir de biodiversité ainsi qu'un puits de carbone essentiel dans la lutte contre le changement climatique. En France, des milliers d'hectares de friches et de forêts sinistrées ont besoin de financement pour être restaurées et participer pleinement à l'adaptation de nos territoires face au dérèglement climatique.

Pour préserver ce patrimoine forestier et écologique, des entreprises apportent une contribution financière, notamment via le **Label Bas Carbone** qui permet de certifier la séquestration du carbone par les boisements forestiers.

EDF, acteur majeur de la décarbonation et fort de son ancrage territorial, souhaite accompagner les propriétaires forestiers à financer leurs travaux forestiers grâce au financement carbone.

Notre offre

Vous apporter le financement nécessaire à vos travaux forestiers en valorisant la capture du carbone de votre forêt auprès d'entreprises françaises engagées pour le climat.

Nos engagements

- Valoriser le service climatique rendu par votre patrimoine forestier
- Apporter une contribution financière couvrant 60% à 90% du coût des travaux (selon les caractéristiques du projet)
- Prendre en charge tous les aspects techniques et administratifs pour mesurer et faire certifier la séquestration carbone

PROPRIÉTAIRE FORESTIER

- Valorise son patrimoine forestier dans une démarche de gestion durable et responsable
- Reste propriétaire de ses bois et de ses parcelles
- Avec le soutien d'un partenaire de confiance pour toutes les démarches techniques et administratives

Votre partenaire de projets bas carbone

Notre volonté : accélérer le développement de puits de carbone en France

LABEL BAS CARBONE

ENTREPRISE ENGAGÉE POUR LE CLIMAT

- Souhaite développer les puits de carbone
- Contribue à des projets associant développement territorial et protection de l'environnement
- Devient propriétaire des crédits carbone certifiée et de qualité

